





PLAN DE TRAVAIL PRESIDENCE PAR LE GUATEMALA DU CONSEIL DES MINISTRES DE L'ASSOCIATION DES ETATS DE LA CARAÏBE (AEC) 2022-2023

Candidature du Guatemala

Le Guatemala, compte tenu de son engagement envers le multilatéralisme en tant qu'axe fondamental de sa politique étrangère, et s'attachant à être le ministère des Affaires étrangères le plus moderne, le plus influent et le plus transparent d'Amérique latine, accorde la priorité à une diplomatie pour le développement qui sert de lien à sa présidence du Conseil des Ministres de l'Association des États de la Caraïbe 2022-2023.

Objectif:

Conduire l'organisation, conjointement avec les membres de l'AEC, en veillant au renforcement et à l'intégration des pays de la zone de la mer des Caraïbes pour étendre les actions contribuant aux défis prioritaires de la région, de manière intégrale et durable, après la reprise succédant à la pandémie due au COVID-19.

Axes de travail:

Le Guatemala promouvra le travail sur le développement économique et social par le biais de la coopération internationale ainsi que la reprise dans les pays après la pandémie, s'attachera à attirer les investissements et encouragera leur développement sur la base d'un programme vert pour lutter contre le changement climatique, en établissant des canaux de communication ouverts et transparents, afin de travailler conjointement pour que cette importante Organisation soit plus active et ait une vision stratégique en faveur de ses États membres et de leurs populations. Ceci sera basé sur 4 axes stratégiques d'action :

- Accroître la coopération multidimensionnelle ;
- Renforcer un programme vert régional :
- Réactiver l'économie en attirant les investissements et fomenter le développement ;
- Aborder les cycles migratoires dans une perspective de développement.







Axes transversaux:

- Mise en œuvre du Plan d'action 2022-2028.
- Développement des actions issues des 4 piliers d'action, avec les présidences des Comités Spéciaux, telles que :
 - Renforcer les liens culturels entre les pays de l'Association. Échange de diplomates entre les ministères des Affaires étrangères des États membres.
 - Développer la coopération pour les programmes d'investissement et de mobilité humaine.
 - Etendre la connectivité, notamment en matière de transport maritime, aérien ou terrestre. Envisager une stratégie de transport multimodal
 - Encourager la création d'un agenda vert régional donnant la priorité à la lutte contre le changement climatique et à la protection de la mer des Caraïbes.
 - Créer des réseaux de tourisme durable.

Renforcement institutionnel de l'AEC :

✓ Un suivi immédiat des accords en instance concernant le Manuel du personnel de l'AEC, incluant le Fonds de pension, ainsi que des résultats de l'audit de gestion sera réalisé par l'intermédiaire du Comité spécial sur le budget et l'administration. On évaluera les propositions susceptibles d'engendrer le consensus de l'ensemble des Membres.

Bénéfices:

On contribuera à la réalisation du pilier stratégique 5 : "Relations avec le monde" de la politique générale 2020-2024 du gouvernement de Monsieur Alejandro Giammattei Falla, président de la République du Guatemala, pour assurer la mise à profit des relations internationales et renforcer les relations diplomatiques continentales pour :

- La promotion de la coopération internationale pour affronter ensemble, grâce au multilatéralisme, les problèmes mondiaux les plus préoccupants pour la région, tels que les effets du changement climatique et les migrations illégales.
- Le positionnement du Guatemala en tant que pays leader recherchant le bien-être des États et de leurs habitants en identifiant les priorités nationales et régionales et en les inscrivant dans le programme de travail primordial.
- Les progrès pour la mise en œuvre et la réalisation de l'Objectif de développement durable 17 : Relancer l'alliance mondiale pour le développement durable étant entendu que, pour pouvoir atteindre les objectifs de l'Agenda 2030, il est indispensable de créer des alliances stratégiques.
- La promotion du Guatemala en tant que destination touristique, en particulier dans cette situation créée par le COVID-19, par le biais des hautes autorités et des délégations des États membres de l'AEC qui participent aux différentes activités par l'entremise des ministres des Affaires étrangères et de leurs équipes, ainsi que des pays et organismes participants.